



# Formation d'arbitre provincial

Saison 2014-2015

*Cours donné par la province (formateur : Bruno Peeters)*

- Conditions d'accès :

- être affilié à l'AFFRBTT via un club de la province de Liège.
- être âgé de 15 ans minimum.
- ne pas être sous le coup d'une suspension.

- Dates :

Partie théorique :

8 heures de cours + 1 heure d'examen (seuil de réussite fixé à 75%).

**Les mardis 30 septembre 2014, 7 et 21 octobre 2014, de 19h30 à 22h30 au CFTT Blegny.**

Partie pratique :

Au minimum 3 dates, au choix du candidat dans une large liste, principalement le dimanche.

Evaluation pratique lors de la 3<sup>ème</sup> date.

- Contenu :

La formation dispensée par le formateur de la CPA consiste en 8 heures de leçons théoriques et pratiques, réparties sur 3 soirées. L'examen a lieu la dernière soirée.

Le candidat reçoit les documents nécessaires. Le cours théorique porte sur la connaissance du Règlement Technique de l'ITTF (chapitre 2 du Manuel ITTF et chapitre 3 pour ce qui concerne les compétitions belges), y compris le Manuel à l'Usage des Officiels de Match (MUOM) et des Règlements Sportifs belges de la FRBTT (uniquement pour ce qui concerne l'arbitrage). Le cours pratique porte sur la maîtrise de la manière de diriger un match à la table, l'uniforme, attitude, procédures, décisions.

- Prix :

La formation est gratuite, le matériel nécessaire est mis à disposition, le stagiaire reçoit une chemise et le remboursement de ses frais de déplacement. Quand il devient arbitre, il reçoit l'équipement complet, le matériel et la nominette, ainsi que le défraiement de ses prestations.

- Inscriptions :

Inscription obligatoire pour le 27 septembre 2014 auprès de Bruno Peeters.

[peeters.bruno@hotmail.com](mailto:peeters.bruno@hotmail.com) ou 0494/88.94.42